

Coronavirus : les 24 h de tennis de table au Pallet annulées, le club « pas en danger »

La 32e édition des 24 heures de tennis de table, au Pallet, devait se dérouler fin juin. Le club devra trouver d'autres ressources pour pallier le manque à gagner de 5 000 €.

Publié le 21 Avr 20 à 11:31



La 32e édition des 24 h du Pallet devait se dérouler les 27 et 28 juin prochains.
(©L'Hebdo de Sèvre et Maine)

Le club de tennis de table du **Pallet** (dans le **Vignoble nantais**, en Loire-Atlantique) l'a annoncé le 6 avril dernier : la **32^e édition des 24 heures**, qui devait se dérouler les 27 et 28 juin prochains, n'aura pas lieu.

L'annulation est une première dans l'histoire de cette épreuve unique en son genre **créée en 1989**.

Coronavirus, travaux au complexe...

Les raisons sont « multiples ». La première est liée bien évidemment à la **crise sanitaire actuelle**.

On était dans l'incapacité d'avancer dans l'organisation. On ne pouvait pas se réunir ni réserver du matériel... C'était tellement flou qu'on a préféré prendre cette décision d'annuler. Organiser les 24 heures, ça ne s'improvise pas », explique Jérôme Graton, le président du club palletais.

Une centaine de bénévoles était mobilisée pour ce tournoi, qui doit accueillir **264 joueurs au total** (66 équipes de 4).

La 2^e raison est liée au **complexe sportif**. Les travaux ont été stoppés et ne devraient pas se terminer avant cet été. « On aurait dû avoir un complexe totalement rénové pour fin juin, mais ce ne sera pas le cas. »

Ajoutez à cela la décision de la fédération française de tennis de table d'annuler toutes les compétitions sportives prévues en cette fin de saison.

Manque à gagner de 5 000 €

Pour le club du Pallet, c'est un **manque à gagner estimé à 5 000 €**. Une somme qui permet de financer les séances de l'entraîneur salarié Ludovic Counille.

Il va falloir trouver d'autres moyens pour trouver de l'argent. On pense à organiser des tournois d'été au Pallet ouverts à tout le monde, comme cela se fait sur la côte. On n'a pas encore pris de décision. On a bien un peu de trésorerie de côté, mais on veut éviter de piocher dedans », complète Jérôme Graton.

Il l'assure : son club « n'est pas en danger » malgré l'annulation des 24 heures qui nécessite un budget de 17 000 €. Il se porte même plutôt bien avec un **nombre de licenciés record** (87 dont 38 jeunes de moins de 18 ans) et deux équipes évoluant au niveau régional. Là aussi du jamais vu au Pallet.